

Formulaire de réservation

Salle des Fêtes de la Garenne
60 avenue général Eisenhower
69005 LYON
Courriel : ma5.salles@mairie-lyon.fr
Tel 04 72 38 45 68

Toute demande de salle doit être faite au plus tard 35 jours avant la date de réservation et au plus tôt 1 an avant la date de réservation de la salle

Vous êtes :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Une association | <input type="checkbox"/> Une entreprise |
| <input type="checkbox"/> Une entité de Droit Public | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> Un particulier | |

Informations générales

Nom de l'association / de l'entité de Droit Public / du particulier / de l'entreprise :

Adresse postale : _____

Numéro de téléphone : _____ *Adresse mail :* _____

Nom du Président de l'association : _____

Si vous êtes une association :

Activité de l'association : _____

Siret de l'association : _____ *site web :* _____

Manifestation

Date souhaitée : _____ *Horaires (voir grille de tarifs) :* _____

Nature de la manifestation : _____

Nombre de personnes attendues (organiseurs compris) : _____

*utilisation de la cuisine professionnelle ? **

OUI

NON

* A partir de 80 personnes dans la salle, la cuisine professionnelle demande l'obligation d'avoir un traiteur enregistré à la chambre de commerce en tant que traiteur (code APE 56).

Il n'est pas possible de cuisiner dans cet espace, réchauffage uniquement. (Gaz, bougies, ...interdit)

Description précise de la manifestation : (description de l'organisation, plan de salle, ajout de matériel.....)

Informations complémentaires

Entrée payante	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Repas payant	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Vente de boissons	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Représentation théâtrale <i>Si oui, joindre plan d'implantation, matériel et décor utilisés, jeux de lumière, sono.....</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Pour toute demande d'association, transmettre les documents suivants avec le formulaire :

- Statuts de l'association
- Liste des membres de l'association
- Récépissé d'enregistrement à la Préfecture
- Siret

Lors de la constitution de la convention vous devrez fournir :

- Une pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Un RIB
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile et locative à hauteur de 305 000€ au nom et prénom du preneur précisant le nom de la salle et la date de la réservation
- Un formulaire du traiteur si vous louez la cuisine professionnelle et que vous êtes plus de 80 personnes

Pour les associations

Pour toute demande de gratuité, vous devrez joindre au formulaire un courrier de demande à l'attention de Madame la Maire. Votre demande sera ensuite étudiée.

Souhaitez-vous faire une demande de gratuité ?

- Oui
 Non

Avez-vous déjà bénéficié d'une gratuité ? si oui en quelle année ?

En cas de gratuité, vous devrez signer une attestation sur l'honneur de souscription d'Engagement Républicain.

Tarifs de la salle de la Garenne

Créneaux horaires	Modules A ou C	Module B	Modules AB ou BC	Modules ABC
Capacité places assises	80	180	250	330

possibilité de louer dès 10H si location jusque 23H ou 4H

(lundi, mardi, mercredi)*, jeudi, vendredi, samedi	10h00 - 14h00	65,00 €	100,00 €	165,00 €	210,00 €
	10h00 - 23h00	285,00 €	450,00 €	735,00 €	860,00 €
	10h00 - 4h00	505,00 €	825,00 €	1 320,00 €	1 495,00 €
	14h00 - 18h00	65,00 €	100,00 €	165,00 €	210,00 €
	14h00 - 23h00	220,00 €	350,00 €	570,00 €	650,00 €
	14h00 - 4h00	440,00 €	725,00 €	1 160,00 €	1 285,00 €
	18h00 - 4h00	375,00 €	625,00 €	995,00 €	1 075,00 €
Dimanche	10h00 - 20h00	250,00 €	350,00 €	600,00 €	725,00 €
	10h00 - 2h00	465,00 €	775,00 €	1 240,00 €	1 365,00 €
FORFAIT CUISINE		130,00 €			

Vous bénéficiez d'une heure supplémentaire pour le rangement et le nettoyage de la salle

* du lundi au mercredi location uniquement pendant les vacances scolaires ou pour des manifestations organisées par la Mairie du 5^{ème}

Vous pouvez visiter la salle sur des créneaux prévus mensuellement. Pour connaître ces heures de visites vous devez contacter le service de location des salles au 04 72 38 45 68 ou par courriel : ma5.salles@mairie-lyon.fr

La Mairie du 5^{ème} reste prioritaire de l'utilisation de la salle des fêtes de la Garenne au titre de l'intérêt général.

Tous les formulaires seront étudiés et nous vous retournerons une réponse par courrier et par courriel.